



Association MON VILLAGE



L'association prévoit d'organiser un **atelier équilibre**. Les objectifs de cet atelier sont de réveiller et stimuler la fonction d'équilibration, d'apprendre à se relever du sol et diminuer l'impact psychologique de la chute, de développer la confiance en soi, et de sensibiliser à l'aménagement de son intérieur pour limiter le risque de chutes. À chaque séance, l'animateur propose des exercices à réaliser seul à domicile.

Proposé par les caisses de retraite regroupées au sein du GIE IMPA (*Groupement d'Intérêt Economique / Ingénierie Maintien à Domicile des Personnes Âgées*) et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, avec le financement du Conseil Départemental. L'atelier fait partie de l'offre globale des Ateliers Bons Jours réservée aux personnes de 60 ans et plus vivant à domicile.

Tarif unique de 20 € pour l'ensemble des séances. Les dates et horaires seront communiqués ultérieurement.

Préinscriptions auprès de Claude Bogner au 03.84.22.01.19 ou claud.bogner@gmail.com



Après une collecte moyenne en décembre à Vézelois, et ce, malgré que le Père Noël se soit déplacé pour encourager les donateurs, nous nous attendions à une nouvelle collecte moyenne à Chèvremont : en effet les deux collectes se déroulant à moins de 8 semaines d'écart, les donateurs de Vézelois ne pouvaient pas être candidats au don. Finalement, la collecte organisée le 21 janvier à la Chougalante a été un franc succès !

BRAVO aux donateurs : 53 présentés, 49 prélevés dont 3 nouveaux.

BRAVO aux bénévoles pour la bonne organisation : la choucroute et la galette ont été appréciées par les donateurs (voir photo).

BRAVO à l'EFS qui avait mis à disposition du personnel plus qu'à l'habitude.

BRAVO à LOLA qui a assisté à la présentation du don du sang en classe de CM1, qui a compris qu'elle pouvait être AM-BASSATRICE du don du sang et qui a su convaincre son papa de donner son sang malgré un emploi du temps chargé.

BRAVO au papa qui a écouté sa fille et a consacré une heure et demie de son temps et qui va participer au sauvetage de trois vies avec ce don. Et si l'année 2022 était l'année de la solidarité ? Prochaine collecte, vendredi 18 mars de 16h à 19h à Chèvremont.



FEVRIER 2022



SOMMAIRE

- Fermeture de l'école
- École Publique : inscriptions
- Questionnaire, Club Ado
- Fermeture de l'église
- Travaux centre village
- Environnement, chères hirondelles
- Conseil municipal
- Élections présidentielles
- Autorisations d'urbanisme
- Association Mon Village
- Collecte don du sang

**MAIRIE DE
CHÈVREMONT
2 rue de l'église
90340 CHÈVREMONT**

■ **Accueil :**
03 84 21 08 56

■ **Horaires :**

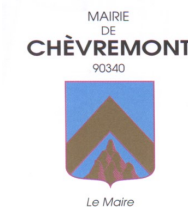
- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h
- Le jeudi de 13h à 17h
- Le samedi de 9h à 12h

■ **Site internet :**
www.chevremont.fr

■ **Courriel :**
mairie@chevremont.fr

INFO & ACTU

Le Conseil municipal s'est réuni le 27 janvier 2022 et a délibéré afin de s'opposer à la proposition de fermeture de classe à l'école publique de la commune. Info-actu publie ce courrier dont le contenu a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal :



Chèvremont, le 28 janvier 2022

Madame Mariane TANZI
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale,
Place de la Révolution Française
CS 60129
90 003 BELFORT CEDEX

Objet : projet de fermeture de classe à Chèvremont

Madame la Directrice Académique,

Par courrier en date du 5 janvier 2022, vous nous avez informés que l'école publique de Chèvremont était menacée d'une fermeture de classe pour la rentrée de septembre 2022. Monsieur Didier Caille, inspecteur de l'Éducation Nationale, nous a confirmé cette information le vendredi 14 janvier 2022, lors de l'entretien que nous avons eu, en présence de Monsieur Alain Huguenin, Premier Adjoint.

Les membres du Conseil Municipal ont été informés de ce projet de fermeture de classe et ont décidé à l'unanimité de s'y opposer fermement.

Nous avons toujours eu à cœur de travailler en étroite collaboration avec l'équipe enseignante afin de favoriser le bien-être des élèves, et de leur offrir les conditions d'apprentissage les plus sereines possibles. Une fermeture de classe entraînerait **une nouvelle modification des équipes enseignantes, une réorganisation de l'occupation de l'école** - alors même que nous sortons de trois ans de travaux qui ont conduit à une restructuration complète des bâtiments -, ainsi **qu'une systématisation des doubles-niveaux**, voire l'apparition d'un triple-niveau.

Après avoir étudié attentivement les chiffres sur lesquels vous vous êtes appuyée pour justifier ce projet de fermeture de classe, il nous apparaît que vos projections pour l'an prochain sont erronées.

En effet, **l'effectif global de 95 élèves** prévu pour septembre 2022 **prend uniquement en compte la base des naissances enregistrées sur la commune**.

Nous avons d'ores et déjà recensé 8 enfants qui ne figurent pas sur cette liste mais dont les parents demanderont l'inscription dans notre école pour la rentrée de septembre 2022. Nous pouvons justifier très précisément des huit inscriptions supplémentaires dont nous faisons état.

Notons également que l'an dernier, à la même période, les prévisions réalisées par vos services se montaient à 101 élèves, qu'aucune fermeture de classe n'avait alors été envisagée et que 105 élèves étaient présents pour la rentrée de septembre 2021.

Pour toutes ces raisons, la fermeture d'une classe à l'école publique de Chèvremont, apparaît, pour l'ensemble du Conseil Municipal, comme inenvisageable. Nous vous demandons donc de manière officielle, et au vu des différents arguments que nous avons soumis à votre jugement par le biais de ce courrier, de reconsidérer la situation et de maintenir les cinq postes temps plein d'enseignant au sein de notre école.

Nous restons bien entendu à votre disposition, afin de vous apporter toutes les précisions que vous jugerez nécessaires à l'étude de notre demande, demande à laquelle nous espérons vivement que vous pourrez apporter une réponse favorable.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Monsieur Jean-Paul MOUTARLIER

Maire de Chèvremont

Copie :

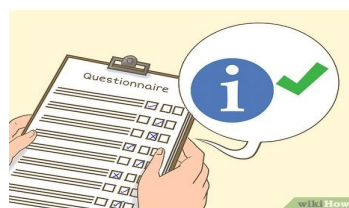
aux représentants des parents d'élèves de l'école publique,
à Monsieur MARMORAT, Directeur de l'école publique,
à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort
à Monsieur BOUQUET, Président du Conseil Départemental
à Monsieur PERRIN, Sénateur
à Monsieur BOUCARD, Député

ECOLE PUBLIQUE : INSCRIPTIONS



Suite à un nombre important de départ d'élèves de CM2 de l'école publique, la question du maintien des effectifs est posée. Il est donc très important que tous les parents des nouveaux élèves se manifestent afin d'éviter une fermeture de classe. Une journée portes-ouvertes sera organisée au cours du printemps. Les parents d'élèves pourront visiter notre école remise à neuf ainsi que le centre culturel réhabilité qui accueille le centre de loisirs et le périscolaire.

CLUB ADOS DE CHEVREMONT



Vous trouverez avec cet info actu un petit questionnaire élaboré par les jeunes du Club Ado concernant la vie de la commune. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une consultation officielle, nous vous demandons de prendre un moment pour y répondre afin de permettre aux jeunes qui se sont mobilisés pour l'élaborer de faire l'analyse des réponses et de présenter leurs propositions. D'avance merci pour eux.

FERMETURE DE L'ÉGLISE



Les travaux de restauration ou de remplacement du plafond de l'Église débuteront au premier trimestre par le démontage du plancher des combles et le traitement anti-insectes des bois. L'Église est donc fermée dans l'attente du démarrage des travaux, mais aussi pour des raisons de sécurité (arrêté de fermeture en date du 7 janvier 2022).

TRAVAUX DE SECURISATION DU CENTRE VILLAGE



Les travaux de sécurisation du centre village seront réalisés au cours du printemps. Ils seront précédés par l'enfouissement des réseaux aériens (côté boucherie) qui débutera à la mi-février. Le plan des aménagements à réaliser est disponible sur le site de la commune.

ENVIRONNEMENT, CHÈRES HIRONDELLES



Un nombre important d'hirondelles s'est installé sous le débord de toit de la Mairie, elles y ont élu domicile à la belle saison et y ont construit leurs nids. Pas question de les en déloger, l'espèce étant protégée. Cependant, cette occupation engendre de nombreuses salissures sur les façades et le parvis de la Mairie. Un dispositif permettant de supprimer ces souillures a donc été installé. Le coût de cette installation se monte à 4 200 euros TTC pour la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2022

Ce Conseil municipal s'est réuni le 27 janvier 2022. Quatre délibérations étaient inscrites à l'ordre du jour et ont été adoptées :

- modification dans le règlement de la restauration scolaire compte tenu de la situation sanitaire,
- demande de subvention au titre de la DETR pour l'isolation et la mise en œuvre d'un bardage en façade des ateliers municipaux.
- renouvellement de la convention de contrôle des aires de jeux et des agrès sportifs par le Centre de Gestion de Belfort,
- reversement à la commune de 33% du produit de la taxe sur l'électricité par Territoire d'Energie 90.

Le conseil a ensuite examiné la proposition de fermeture de classe de l'inspection académique.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES—INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 2 mars 2022 pour les demandes en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour les démarches en mairie ou par courrier.

Vous pouvez donc, en joignant un justificatif de domicile et une pièce d'identité, adresser vos demandes soit :

- par internet sur <https://www.service-public.fr> (télé-procédure homologuée par le ministère),
- par courrier postal,
- en mairie en complétant sur place un formulaire,
- par l'intermédiaire d'un tiers, muni d'une procuration sur papier libre en indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire,
- par le portail citoyen disponible depuis le site internet de la commune de Chèvremont (www.chevremont.fr).

Attention : PAS DE DEMANDE D'INSCRIPTION PAR COURRIEL

Informations sur le site officiel de l'administration française "[service-public.fr](https://www.service-public.fr)"

AUTORISATION D'URBANISME : dématérialisation des demandes d'autorisation



Autorisations d'urbanisme : la dématérialisation peine à se mettre en place.

Dans le dernier numéro d'info actu, nous vous annoncions la dématérialisation totale du traitement des demandes d'urbanisme. De nombreux « bugs » ayant été détectés dans le traitement des dossiers, nous vous demandons de nous signaler toute difficulté dans la saisie ou le suivi de vos demandes.

Ce changement de méthode de traitement sera finalement bénéfique, lorsque ces difficultés, qui concernent principalement les systèmes d'interfaçage entre serveurs, seront levées. Bien que la commune ne soit que le dernier maillon de la chaîne de traitement qui comprend nombre d'autre intervenant (serveur national, Grand Belfort, services de l'Etat), nous tenons à remercier les demandeurs qui ont connu des désagréments pour leur persévérance.

Dépôt de vos demandes via le guichet numérique du GRAND BELFORT sur <https://gnau.grandbelfort.fr>